LA LETTRE DE FNE PAYS DE LA LOIRE

Numéro 37
Printemps 2022

Stations d'épurations
Une adaptation nécessaire

Changement climatique
Diagnostic du GIEC régional

Dossier
Sécheresse en Pays de la Loire, un risque à anticiper

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
PAYS DE LA LOIRE

ACTU

édito

Jean-Christophe GAVALLET
Président de FNE Pays de la Loire

Le printemps 2022 est passé à toute vitesse et la relative sortie de crise sanitaire liée au covid-19 nous a permis de revenir à la normale dans la réalisation de nos actions.
Un printemps 2022 qui nous laissera un goût politique amer puisqu'il aura fallu attendre la veille du second tour pour que l'on entende parler d'environnement et ce à visée électorale, il va sans dire. Le président Emmanuel Macron a certes ensuite formé un gouvernement mettant en avant la place de l'environnement. La Première Ministre et ses ministres ont rencontré dès leurs prises de fonction FNE nationale ainsi que les grandes ONG environnementales mais il va falloir engager une réelle politique environnementale et répondre aux urgences que nous traitons sur le terrain.
Les élections législatives sont arrivées et n'ont guère passionné les français. Notre fédération régionale a interpellé les candidats en leur présentant les 20 propositions de FNE.
Nous espérons pouvoir rencontrer ces élus reconduits dans leur fonction ou qui débutent une nouvelle aventure au service de la nation.

Un printemps 2022 marqué aussi par une forte activité à FNE Pays de la Loire avec l'arrivée d'un quatrième salarié pour appuyer les fonctions administratives et financières de notre association, de deux nouveaux volontaires en service civique et de stagiaires. Mais aussi marqué par la concrétisation du projet « Ma Rivière Sans Plastique » le long de la rivière la Sarthe en amont du Mans et jusuq'à Cheffes en Maine-et-Loire. Les premiers ramassages ont eu lieu et les actions de caractérisation des déchets ont débuté. Elles se poursuivront à la fin de l'été et l'hiver prochain.

Et nous repartons pour une troisième édition de la Loire à Vél'eau la première semaine d'août. Notre équipe parcourra la Loire à Vélo entre Ancenis et Nantes à la rencontre des ligériens et des touristes pour les sensibiliser aux enjeux de l'eau.

L'eau qui fait tant parler d'elle depuis plusieurs semaines puisqu'elle vient à manquer dans le milieu naturel et que la nature souffre de son absence. Absence accélérée par les prélèvements à des fins agricoles, industrielles et pour les particuliers. Cette situation de sécheresse hivernale, puis printanière, doit nous amener à repenser nos modes de production agricole et donc de consommation. C'est un long chemin mais il y a urgence à avancer ensemble pour mettre en pratique les solutions qui n'hypothèquent pas l'avenir. ///

Le chiffre

52

C'est le poids en kilogrammes de déchets ramassés sur 100 mètres de linéaire le long de la Sarthe à Cheffes (49) le samedi 11 juin 2022 lors du premier ramassage de notre action « *Ma Rivière Sans Plastique* ». Action qui a permis de nous former au protocole OSPAR avec l'association ExpéMed pour caractériser les déchets. ///

On a participé

Extension de carrières en 44

Aux côtés de la LPO 44 et Bretagne Vivante, nous avons contribué à la concertation préalable visant à mettre en compatibilité le PLU de Saint-Colomban (44) pour permettre l'extension de deux carrières de sable. Nous nous inquiétons fortement des incidences environnementales de ces extensions, qui accompagnent le développement du maraîchage intensif dans ce secteur. ///

GIEC régional : publication du rapport diagnostic

Depuis 1 an et demi, les membres du GIEC régional – Groupe Interdisciplinaire d'Experts sur les impacts des Changements climatiques en Pays de la Loire travaillent avec le soutien du Conseil régional et sous l'animation du Comité 21 Grand Ouest. Leur objectif est de fournir un diagnostic de la situation actuelle et à venir à l'échelle de notre région puis de fournir aux acteurs régionaux des préconisations pour engager des actions afin d'éviter au maximum le changement climatique et réussir à nous adapter à celui-ci. Les travaux du GIEC Pays de la Loire se focalisent pour le moment sur trois secteurs, retenus en raison de leurs vulnérabilités et/ou de leurs impacts sur les changements climatiques : l'aménagement du territoire, le système alimentaire et le secteur industriel. Ce rapport découle de différents travaux scientifiques et de contributions d'acteurs publics et privés du territoire. Nous invitons l'ensemble des citoyens à découvrir ce premier rapport présenté le 24 juin 2022. ///

Découvrir le rapport

Un cycle de webinaires sur le brûlage des déchets verts

En mars 2022, FNE Pays de la Loire a animé avec l'appui d'Air Pays de la Loire et de Sarthe Nature Environnement un cycle de 7 webinaires sur le thème du brûlage des déchets verts. Prévu pour sensibiliser les élus et les agents des collectivités locales, ce cycle de webinaires a permis de toucher en direct 175 personnes et plus depuis avec la mise en ligne des contenus et des enregistrements. Ce projet a été réalisé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 et a reçu le soutien financier de la DREAL des Pays de la Loire.

Si vous voulez en savoir plus sur l'interdiction de brûler leurs déchets verts pour les particuliers et les collectivités, sur les enjeux santé-environnement mais aussi sur les alternatives à cette pratique, tout est à retrouver sur notre site Internet. ///

L'équipe de FNE Pays de la Loire s'étoffe

FNE Pays de la Loire a le plaisir d'accueillir 2 nouveaux volontaires en service civique pour des missions de 8 mois. Il s'agit d'Aële CHEHMANA qui vient appuyer le projet « Sentinelles de la nature » et de Raphaël MASURA qui participe à l'animation de la vie fédérale.

Nous accueillons aussi depuis début avril pour un stage de 6 mois, Delia QUILLA TIPULA, étudiante en Master II de droit de l'environnement. Elle travaille sur le thème de la protection des captages d'eau potable prioritaires.

De plus, afin de renforcer son équipe salariée, FNE Pays de la Loire a recruté, via un groupement d'employeur,s Frédéric OURY qui vient nous appuyer sur la gestion administrative et financière. ///

Raphaël, Frédéric, Delia et Aële

DOSSIER

2022 : une sécheresse prévisible ?

Depuis le début de l'année, les précipitations ont été en dessous des moyennes mensuelles en Pays de la Loire. Une situation impactant la recharge des nappes phréatiques et donc leur capacité à alimenter en eau populations et milieux aquatiques pendant l'été, le tout renforcé par les températures hautes des dernières semaines printanières. Ajoutons à cela les prévisions météorologiques pour l'année à venir et celles du changement climatique pour les suivantes… Il est fort à parier que l'été 2022 soit chaud et sec, que cela impacte nos consommations et que cette situation ne soit pas rare dans l'avenir. Alors, on s'adapte ?

© Marjorie Lalande

Un début d'année particulièrement sec…

FNE Pays de la Loire alertait déjà sur la situation en mars : les premiers mois de l'année 2022 ont été particulièrement déficitaires en pluies. Or les précipitations sont importantes à cette saison : elles rechargent les nappes phréatiques par infiltration de l'eau dans les sols, elles remplissent les zones humides, les crues modèlent les petits cours d'eau… Les pluies hivernales ont un rôle important à jouer dans le bon fonctionnement du cycle de l'eau, des milieux aquatiques terrestres mais également des écosystèmes côtiers. Avec ce manque de pluies, la recharge des nappes phréatiques a été courte et la vidange a commencé tôt, ce à quoi des précipitations estivales ne pourront rien changer, les pluies n'étant plus efficaces (elles sont à cette période quasiment toutes captées par la végétation ou ruissellent du fait de l'imperméabilisation et des sols agricoles tassés). Or les nappes phréatiques constituent des réservoirs pour l'eau potable et des soutiens d'étiages naturels. De la même manière, certains barrages réservoirs d'eau n'ont pas pu bien se remplir, comme par exemple le complexe de Ribou-Verdon en Maine-et-Loire, très en-dessous des normales.

… peut préfigurer une forte sécheresse estivale

La fin du printemps a battu des records de température, les prévisions météorologiques penchent pour un été plus chaud que la moyenne, les Pays de la Loire sont placés en risque probable à très probable de sécheresse par le Ministère de la Transition Écologique et le BRGM… L'été 2022 a de quoi inquiéter les plus sceptiques, même si les prévisions aussi longues ont toujours une part d'incertitude, notamment au regard des précipitations, éventuellement orageuses, possibles. En comparant avec les années sèches de référence, 2022 laisse supposer une sécheresse importante. À la fin juin, plusieurs bassins de la région sont déjà en crise et en alerte renforcée au regard des mesures de restrictions des usages applicables. Une vigilance particulière est également portée à la Loire, avec notamment le barrage de Naussac dans une situation préoccupante et la présence de plusieurs centrales nucléaires, où la possibilité d'un passage en crise à la fin de l'été n'est pas écartée au niveau de l'ensemble de l'axe Loire.

Les différents types de sécheresse

On distingue habituellement trois types de sécheresse[1] : la sécheresse météorologique provoquée par le manque de pluie, la sécheresse agricole causée par un manque d'eau dans les sols et qui nuit au développement de la végétation et la sécheresse hydrologique lorsque les lacs, rivières, cours d'eau ou nappes souterraines ont des niveaux anormalement bas. Depuis peu, les scientifiques parlent également de sécheresses éclairs, plus courtes mais plus intenses[2].

[1] https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse

[2] https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-billet-sciences-du-week-end/des-secheresses-eclair-emergent_5071405.html

Sécheresses et changements climatiques

Dans tous les cas, les prévisions concernant le changement climatique envisagent une récurrence plus importante des sécheresses estivales, plus chaudes, plus longues et plus prononcées. Le rapport du GIEC des Pays de la Loire le précise : « *avec l'élévation des températures, l'évolution des régimes des pluies marque une deuxième caractéristique des dérèglements climatiques* », avec « *des épisodes pluvieux moins longs mais plus intenses* » ; « *tous les scénarios prévoient une baisse sensible des ressources en eaux souterraines de la région, mais aussi une diminution des débits des rivières marquée en été et possible en hiver* » et le bassin de la Loire est particulièrement concerné. Or de telles prévisions sont également à croiser avec celles d'une hausse démographique en région, dont les besoins en eau potable sont accentués lors des chaleurs.

Enfin, le risque de sécheresse longue, avec une succession d'hivers secs, n'est également pas à exclure. Une telle hypothèse vient notamment fragiliser les ouvrages artificiels de stockage de l'eau qui, en plus des impacts environnementaux pour le bon fonctionnement du cycle de l'eau, ne pourraient pas garantir les usages qu'ils visent à satisfaire s'ils ne sont pas remplis.

Anticiper et s'adapter

Les années sèches ne sont pas une nouveauté et d'après les prévisions du changement climatique, elles risquent de se multiplier. Pourtant, les décisions politiques pour y faire face semblent plus lentes à se mettre en place que les sécheresses ne surviennent. Faut-il atteindre une rupture d'eau potable sur Nantes, comme cela a failli être le cas en 2019, pour agir à la hauteur ? Il faut espérer que non. Car les solutions existent et ne demandent qu'à être mises en œuvre, d'autant plus quand elles sont dites « sans regret » ! Il s'agit notamment des **solutions fondées sur la nature** (SFN) : restauration des zones humides et des cours d'eau, végétalisation des bassins versants et des villes, désimperméabilisation des sols... Ces mesures, en plus de bénéficier à la biodiversité, permettent de ralentir le cycle de l'eau, d'améliorer l'infiltration de l'eau dans le sol et donc vers les nappes, qui soutiennent l'étiage des cours d'eau, et de rafraîchir la température. Concernant les

© FNE Pays de la Loire

usages, afin de limiter les restrictions nécessaires en période de crise pour garantir les usages prioritaires (dont les besoins des milieux naturels), il est important de les redimensionner en fonction de la quantité d'eau disponible. C'est en ce sens que des études HMUC, analysant les volets Hydrologie, Milieux, Usages et Climat par bassin versant dans le but de définir les volumes prélevables dans le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) doivent être menées. En cas de déficit constaté, une gestion collective et concertée de tous les prélèvements doit être mise en place et des **économies d'eau** réalisées pour chaque usage : pratiques et cultures agricoles moins gourmandes en eau, réutilisation de l'eau au sein des process industriels, réparation des fuites des réseaux, utilisation raisonnée par les particuliers... Plus largement, il s'agit de réfléchir ce à quoi nous souhaitons consacrer l'utilisation de cette ressource qui se raréfie (priorisation des usages). Concernant la possibilité de la substitution de la ressource, temporelle (stockage hivernal) ou spatiale (transfert de bassin), elle ne peut s'intégrer qu'en bout de chaîne de cette réflexion globale et garantir l'absence d'impact négatif sur le milieu naturel et le cycle de l'eau. ///

EAU

Stations d'épuration : besoin de s'adapter !

Plusieurs actualités nous rappellent le risque que peuvent représenter des stations d'épuration obsolètes ou inadaptées à leur environnement pour la qualité de l'eau. En cas de débordement ou de dysfonctionnement, l'eau non traitée se retrouve directement dans le milieu naturel. Pour éviter cela, une adaptation des structures est nécessaire.

Lundi 2 juin 2022, des coupures de courant ont affecté la ville d'Angers suite à un mouvement de grève : la station d'épuration de la Baumette est à l'arrêt et 2 440 m³ d'eaux usées sont directement déversées dans la Maine. Le 6 juin 2022, un dysfonctionnement de la station d'épuration de Moulin Grimaud (La Roche-sur-Yon) suite à un orage a entraîné le déversement de 5 000 m³ d'effluents, causant une mortalité piscicole sur 2km. FNE Pays de la Loire et FNE Vendée ont d'ailleurs porté plainte suite à cette pollution.

© FNE Pays de la Loire

Ces deux évènements récents mettent en lumière le danger pour la qualité de l'eau que peuvent représenter des stations d'épuration qui dysfonctionnent. Les eaux usées contiennent en effet des produits chimiques comme des matières organiques, de l'azote et du phosphore mais aussi des sulfates ou des métaux lourds, ainsi que microbes, virus, bactéries. Relâchées telles quelles dans le milieu naturel, elles constituent donc une menace importante pour la qualité de l'eau et du milieu aquatique. En cas de déversement, le milieu récepteur est rapidement privé d'oxygène et une mortalité piscicole est apparente ; sur le long terme, les polluants déversés affectent la qualité de l'eau potable.

Or les pollutions de ce type ne sont pas rares. Le cas angevin nous interroge sur le besoin d'un système de sécurité et d'intervention pour faire face à des situations inattendues. Dans le même sens, les prévisions du changement climatique laissent présager une plus forte récurrence des pluies violentes et des orages. Les stations d'épuration doivent être (re)dimensionnées en conséquence pour faire face à cet important et rapide afflux d'eau. Comme c'était le cas à La Roche-sur-Yon, les orages peuvent également faire dysfonctionner les équipements électroniques. Enfin, pour les stations d'épuration du littoral, certaines d'entre elles sont dimensionnées pour répondre aux besoins de leur population résidente annuelle mais l'afflux de touristes à la période estivale accroît nettement la consommation d'eau et les besoins d'épuration. Combinée avec les orages, des déversements sont fréquents, avec des conséquences néfastes particulières pour les productions de coquillages et la qualité des eaux de baignade.

FNE Pays de la Loire demande donc une vigilance particulière sur le dimensionnement et le fonctionnement des stations d'épuration. Ces dernières doivent être adaptées au changement climatique et à la possible multiplication des évènements orageux violents ainsi qu'à l'augmentation prévue de la population. Une attention particulière doit également être portée à la réactivité nécessaire en cas de débordement, pour que des mesures de restriction d'usages et de surveillance des milieux soient adoptées le plus rapidement possible. ///

Biodiversité – Destruction de la héronnière de Curecy

A Saint-Brice (53), se trouve au cœur de l'étang de Cucery une île qui abritait jusqu'au début du mois de mars 2022 la plus grosse héronnière du département de la Mayenne. L'ensemble des arbres de cette île (chênes et aulnes) ont été abattus le 4 mars 2022, pour une raison encore inconnue à ce jour. Le dommage pour la biodiversité mayennaise est irréparable. FNE Pays de la Loire, FE53, MNE et Entre Taude et Bellebranche ont porté plainte auprès de l'Office Français de la Biodiversité pour destruction d'habitat d'espèces protégées. ///

Urbanisme – Rejet du recours contre le PLU de Saint-Père-en-Retz

En 2019, FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante et la LPO 44 avaient contesté en justice le plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Père-en-Retz, qui réserve des terrains agricoles à la construction d'un projet de Surf Park. Les associations mettaient notamment en avant le fait que le PLU permettait l'ouverture à l'urbanisation de terrains dans une proportion incompatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays de Retz, qui vise à réduire la consommation d'espaces à l'échelle de chaque communauté de communes. Par jugement du 5 avril 2022, le tribunal administratif de Nantes a cependant rejeté le recours associatif, en estimant que le degré de précision de l'objectif du SCOT en question ne permettait pas de retenir une incompatibilité sur ce volet. ///

Pêche – Recours contre les quotas de pêche de civelle

Chaque année, sont adoptés par arrêtés ministériels les quotas permettant la pêche professionnelle de la civelle, alevin de l'anguille, en mer et en eaux douces. Au regard de l'état de conservation catastrophique de l'espèce, considérée en danger critique d'extinction par l'UICN, le Conseil international pour l'exploration de la mer a recommandé pour la première fois en novembre 2021 qu'aucune capture ne soit autorisée pour la campagne de pêche 2021-2022, y compris à des fins de repeuplement. La France n'a pas suivi ces recommandations, en permettant la pêche de 65 tonnes de civelles pour cette campagne de pêche, dont 26 à des fins de consommation. Aux côtés de différentes associations du mouvement de FNE, FNE Pays de la Loire a contesté devant le Conseil d'État les arrêtés des ministres de la Mer et de l'Environnement qui octroient ces quotas. ///

Eau – Pollution de l'Oudon au bentazone

Depuis l'été 2021 et pendant plusieurs mois, une concentration inquiétante (100 à 1.000 fois les taux habituels) de bentazone, un herbicide, a été détectée dans les eaux de la rivière de l'Oudon en Maine-et-Loire. Les investigations engagées pour identifier la source de la pollution ont abouti au printemps 2022 : elle provient du site de l'usine SOLAIRGIES, spécialisée dans le traitement d'effluents et de boues. Les produits à l'origine de la pollution et les raisons expliquant qu'ils ont été rejetés dans les milieux naturels sont pour l'heure inconnus, de même que les degrés de responsabilité entre l'exploitant du site et ceux ayant apporté sur place les déchets en question. Au vu de l'impact qu'aura nécessairement cette pollution sur la faune (par bioaccumulation) et la qualité de la masse d'eau, FNE Pays de la Loire et la Sauvegarde de l'Anjou ont porté plainte contre X. ///

AGENDA

- **10 juillet 2022** : Big Jump à Chalonnes-sur-Loire pour le passage de Natexplorers - stand de FNE Pays de la Loire

- **10 juillet 2022** : Rando Nature et merveilles « *des plantes sauvages aux plantes cultivées* » - 14h – parvis de l'église de St Maixent (72) – organisation : SNE et SEPENES

- **19 juillet 2022** : Action de sensibilisation à la Laisse de mer sur les plages de Vendée, toutes les informations sur notre site Internet

- **1er au 5 août 2022** : 3 ème édition de la Loire à Vél'Eau entre Ancenis et Nantes – toutes les informations sur notre site Internet

- **17 août 2022** : Stand « Opération hérisson » au Bioparc de Doué-la-Fontaine (49) de 14h à 18h

- **15 septembre 2022** : Journée régionale des référents « Sentinelles de la nature » à Angers (49)

CONTACTS

Sauvegarde de l'Anjou
02 41 34 32 24
www.sauvegarde-anjou.org

Fédération pour l'Environnement en Mayenne
02 43 02 97 56
www.fe53.ovh

Sarthe Nature Environnement
02 43 88 59 48
www.sne72.asso.fr

FNE Vendée
06 32 24 28 03
www.fne85.fr

Bretagne Vivante
02 98 49 07 18
www.bretagne-vivante.org

Coordination régionale LPO Pays de la Loire
06 45 72 16 02
http://paysdelaloire.lpo.fr

Groupe Chiroptères Pays de la Loire
www.chauvesouris-pdl.org

Virage Energie-Climat Pays de la Loire
www.virageenergieclimatpdl.org

La lettre de FNE Pays de la Loire est éditée par France Nature Environnement Pays de la Loire, fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement.
76 ter rue Lionnaise 49100 Angers / www.fne-pays-de-la-loire.fr / contact@fne-pays-de-la-loire.fr
Directeur de la publication: Jean-Christophe Gavallet
Rédaction, conception et réalisation: B. Hogommat, X. Métay, N. Morel
Impression: Les Ateliers Paquereau - 8 bvd des Bretonnières - 49124 St Barthélémy d'Anjou
Illustration couverture: N. Morel - la Loire aux Ponts de Cé
Édité à 150 exemplaires / Vendu à la demande : 2 euros
Dépot légal juillet 2022 - ISSN : 2260-6440

Cette revue et son contenu sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France.

Publié avec le soutien de :

Retrouvez-nous sur :